

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-

soute: **Hôtel du Château de Vaumarcus S.A., Vau-**

marcus
2.

Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Château

de Vaumarcus S.A., Vaumarcus
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 23.08.2002
5.

Echéance de préavis des créances: **18.10.2002**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Château de

Vaumarcus S.A., -, 2028 Vaumarcus
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers

de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-

tions.
8.

Remarques: Château de Vaumarcus S.A. a repris, par voie

de succession universelle, avec effet rétroactif au 31 décem-

bre 2001, et conformément à l'article 748 du Code des obli-

gations, la totalité des actifs et des passifs de Hôtel du

Château de Vaumarcus S.A., selon bilan au 31 décembre

2001 et après libération intégrale du capital-actions. En-

suite de cette fusion, la société Hôtel du Château de Vau-

marcus S.A. est dissoute sans liquidation.

Etude Jacopin

2002 Neuchâtel

(00643682)